



ORGUEIL FLASH INFO



Octobre 2016

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

AGENDA

Cadre de vie

Four à pizza à l'Orgueil Café

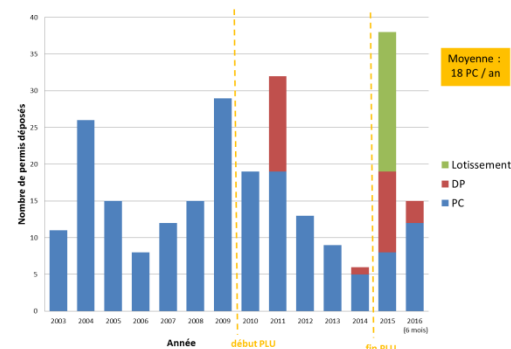
Malgré la volonté de la mairie de reconstruire la cheminée enlevée lors de la réfection de la toiture, il ne sera pas possible de l'envisager vu le coût trop élevé pour la mettre aux nouvelles normes. En revanche, dans l'optique de fidéliser nos gérants de l'Orgueil Café et leurs clients, l'achat d'un four électrique spécial pizza est en cours.

Aménagement du centre-bourg

Sous l'impulsion de la municipalité l'organisme Tarn et Garonne Habitat va lancer un concours d'architectes afin d'imaginer Orgueil dans un futur proche. Pour les guider, nous avons rédigé un cahier des charges fixant nos souhaits et nos contraintes. Les premières propositions devraient arriver d'ici la fin de l'année à partir desquelles nous pourrions créer un centre bourg d'Orgueil vivant et attrayant.

Urbanisme

Un bilan chiffré des permis de construire (PC) et des divisions parcellaires (DP) accordés ces dernières années a été réalisé. Il met en lumière que malgré une baisse des demandes de permis pendant la réalisation du PLU, nous avons en moyenne plus d'une quinzaine de permis de construire de maisons individuelles déposés par an. L'augmentation des demandes de permis et des divisions parcellaires est d'ailleurs assez élevée depuis la création de notre PLU. Cette année, depuis le mois de janvier, nous avons déjà reçu 15 demandes de permis de construire.



Fête de la citrouille

La Fête de la citrouille se déroulera le samedi 15 octobre à la salle des fêtes.

Pour plus d'informations RV sur : www.laruchedorgueil.fr

Soirée Country

L'association Western Line Dance 82 organise le samedi 19 novembre 2016 une soirée Country à la salle des fêtes d'Orgueil à partir de 21h.

Grand concours photos

Un concours photos est organisé de juillet à décembre 2016 sur le thème « Orgueil vu par les Orgueillois ». Pour tous renseignements : www.orgueil.fr (Agenda)

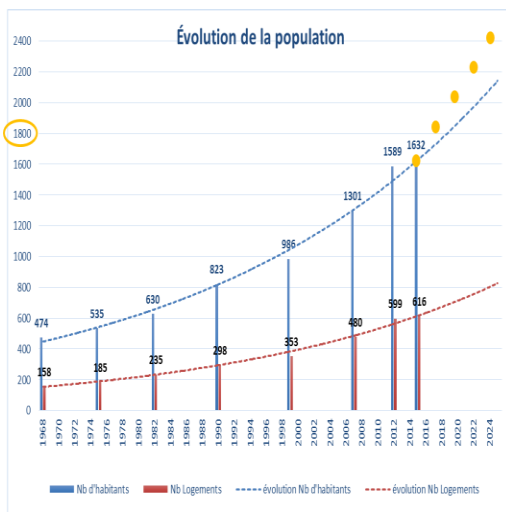
Festival « Alors Raconte » Avec Sophie CHENKO

Mardi 17 janvier 2017, Salle des Fêtes, 20h30, entrée gratuite

Tous les lots qui restaient dans les lotissements du Vigné et de la Patole ont été vendus. D'ailleurs la municipalité, en lien avec le mandataire qui gère le lotissement de « la patole », se mobilise pour qu'enfin l'éclairage public soit mis en service.

A la vue de ce développement de l'habitat sur notre commune, l'accroissement de population prévu par le PLU à l'horizon 2025, à savoir 1800 habitants, sera certainement atteint dès 2018 comme nous l'avions abordé au précédent numéro.

Le graphique ci-dessous montre le bilan effectué relatif à l'évolution démographique d'Orgueil depuis les années 70. Il comporte aussi les prévisions que l'on peut faire en gardant le même taux d'évolution que connaît actuellement le village (points jaunes) Force est de constater que le seuil des 1800 habitants prévus à l'horizon 2025 dans le PLU sera vraisemblablement atteint dès l'année 2017.



Suite à une demande du conseil municipal (13 juin 2016) le conseil communautaire a voté favorablement la possibilité de modifier notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) le 28 juin 2016. Cette modification porte sur la fermeture des zones AUa et AUb actuelles jusqu'à la fin de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). En effet, nous devons tenir compte de la qualité des infrastructures existantes (bâtiments, voirie, services...) et nous mettre en conformité pour accueillir dans de bonnes conditions la population qui veut s'installer sur Orgueil.

Notre capacité d'accueil de la nouvelle population doit être définie en fonction des infrastructures existantes et non l'inverse. Pour en savoir plus allez sur le site de la mairie (orgueil.fr) et consultez le dossier « Synthèse sur l'urbanisme à Orgueil » onglet « vivre à Orgueil » rubrique « Urbanisme »

Infrastructures

Tout en réfléchissant sur de nouveaux aménagements pour notre village nous ne devons pas pour autant oublier de maintenir l'existant. Aussi, avec les différents services qui œuvrent sur notre commune (Syndicat Départemental d'Énergie, Véolia, les syndicats des eaux de Grisolles et la CCTGV pour la voirie) nous faisons le maximum pour mener les actions curatives nécessaires et travaillons en concertation en vue d'améliorer tous ces réseaux pour l'avenir. Le dossier pour la nouvelle station d'épuration suit son cours. Plusieurs entreprises ont postulé pour cette réalisation et nous saurons fin octobre laquelle sera retenue.

En ce qui concerne les interventions pratiques sur notre commune :

- Il y a eu des fuites d'eau potable ces deux derniers mois route de la Thomaze sur des canalisations en fonte de Ø 80 mm et chemin de Roudié sur des canalisations en fonte de Ø 60 mm.
- La CCTGV est intervenue : Réfection totale du chemin de Roudié une partie en grave-émulsion et l'autre en bi couche.
- Le curage des fossés a été fait route du Stade et chemin de Pendulo.

Une demande d'intervention au rond-point du nouveau groupe scolaire à la subdivision de Verdun/Garonne est en cours. Elle concerne la mauvaise évacuation d'eaux pluviales et le rejet par les véhicules sur le piétonnier à la sortie d'Orgueil direction Labastide-St-Pierre. Une demande a aussi été effectuée relative à l'affaissement de la chaussée route des communaux près de l'église.

Des renforcements du réseau électrique sont prévus à « Relance », route du Stade et route des Aiguillons. Lors de chaque renforcement le SDE propose à la commune l'enfouissement en parallèle des lignes télécom avec à chaque étude un coût de réalisation compris entre 10 000 et 20 000 euros à charge de la commune. Ces enfouissements ne seront pas systématiques mais effectués en fonction des possibilités du budget communal.

Enfance et jeunesse



L'école d'Orgueil, qui accueille 186 enfants cette année, est heureuse de compter deux nouvelles enseignantes : Mme Vivien, en charge des GS- CP et Mme Cala qui assurera la décharge de direction de Mme Brulé et le temps partiel de Mme Duchemin.

L'équipe municipale a été renforcée et les agents ont eu le plaisir d'accueillir 2 personnes supplémentaires, Mme Lasserre Josiane et Mme Denis Marie-Christine, pour le service d'entretien des locaux et le service de restauration scolaire.

Deux emplois en service civique sont également venus développer l'accueil périscolaire : Mélanie Aguilar et Marina Talayssat sont chargées de l'animation des enfants durant tous les temps d'accueil en proposant des activités respectant leur rythme et leurs besoins. Depuis la rentrée, les enfants de la maternelle ont le plaisir de s'épanouir avec une nouvelle aire de jeux mise à leur disposition et les enfants de l'élémentaire peuvent profiter d'une table de ping-pong et d'un panneau de basket qui sont venus agrémenter la cour.

Côté restauration scolaire, les nouveaux menus et les nouvelles adaptations mises en place à la cantine semblent appréciés des enfants. Prochainement, la 1ère commission cantine permettra d'évaluer ces ajustements.

La Commission enfance-jeunesse remercie tous les bénévoles ainsi que tous les partenaires d'avoir renouvelé les activités périscolaires et souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui seraient intéressées pour venir apporter leurs savoirs et leurs compétences au service des enfants : lecture de contes, cuisine, jardinage, couture/tricot, pâte fimo...



Enfin, la nouvelle salle de garderie est terminée et son aménagement, qui fait l'objet de plusieurs subventions, est en cours de préparation. Tout le mobilier et les équipements éducatifs ont fait l'objet d'une attention particulière des élus et des agents municipaux.

Associations



Dimanche 04 septembre de 09 à 12h s'est tenu le premier forum des associations de la commune. Ce fut une belle matinée ensoleillée. Les exposants se sont installés dehors sur l'herbe et le parking à côté de la salle des fêtes. La nouvelle association Western Line Dance 82 a fait deux démonstrations de danse country pour le plus grand plaisir des personnes présentes. Les visiteurs ont pu discuter et s'inscrire dans les

Les visiteurs ont pu discuter et s'inscrire dans les activités qu'ils recherchaient. La municipalité remercie les associations qui ont participé à cette manifestation et compte renouveler l'expérience en 2017.

Nous avons travaillé à la rédaction d'un règlement adapté pour la location de notre salle des fêtes que vous trouverez en lien sur le site de la mairie.

La fête locale, pour notre plus grand plaisir, a renoué avec la tradition en nous offrant un spectacle pyrotechnique de grande qualité. Pour la petite histoire, il était de coutume de clôturer la fête, le lundi soir par un feu d'artifice.

Communication

Nous vous rappelons que le site officiel de la commune est régulièrement mis à jour et vous y trouverez de multiples informations administratives et sur la vie du village.

La page facebook (tapez «commune d'Orgueil») est aussi à votre disposition et connaît un succès grandissant.

N'hésitez pas également à nous faire part de vos remarques et suggestions en laissant un message dans la boîte à idées, disponible devant la Mairie.

Un grand concours photos intitulé « bien vivre à Orgueil » est organisé de juillet à décembre 2016 ; les photos sélectionnées fin janvier 2017 formeront le bandeau déroulant du site internet (voir règlement sur la page « agenda »)

Concernant le site, une nouvelle rubrique Economie est en cours de réalisation.

Si vous êtes artisan/entrepreneur et que vous voulez apparaître gratuitement sur le site, n'hésitez pas à nous envoyer votre carte de visite et/ou un descriptif de votre activité afin qu'elle soit visible par tous.

DIALOGUE

Si un sujet vous préoccupe, Madame le Maire et/ou les élus vous reçoivent en mairie sur RV.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) propose des aides en direction des familles non imposables notamment pour l'inscription des enfants dans des clubs sportifs ou culturels. Des coups de pouce financiers ont été prévus, en lien avec les services sociaux de Grisolles, pour des aides alimentaires ponctuelles. Nous avons aussi décidé de soutenir les personnes qui retrouvent un travail en proposant la prise en charge des frais engendrés le premier mois pour la garde des enfants et la cantine. Pour avoir plus de renseignements vous pouvez téléphoner à la mairie ou aller sur le site d'Orgueil (à partir du 08 octobre).

CCTGV

Les trois communautés de communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier, de Garonne Gascogne et de Garonne Canal ne formeront qu'une seule entité territoriale à partir du 01 janvier 2017.

Elle se nommera « Grand Sud Tarn et Garonne », réunira 27 communes et 41 689 habitants.

Orgueil gardera ses deux représentants communautaires et le siège sera à Labastide-Saint-Pierre décision prise lors de la rencontre des élus des trois conseils communautaires du 08 septembre 2016. Les élus communautaires se sont également inscrits dans des groupes de travail (12 groupes formés au total) afin que cette fusion se déroule dans les meilleures conditions.

PLUI : Deux ateliers ont été organisés par la commission urbanisme de la CCTGV ; ils sont la base de la collaboration entre les communes et la communauté de communes pour élaborer la PLUI que nous souhaitons. Leur objectif est de dégager les enjeux qui serviront à élaborer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) intercommunal en 2017.

Environnement

Les deux petites bandes de fleurs qui ont été semées à l'entrée et à la sortie du village, ont été soumises au passage de la débroussailleuse et elles n'ont pas résisté. Nous mettrons l'an prochain des panneaux afin de signaler leur existence et d'assurer leur protection.

Des semis sont prévus pour l'automne afin de découvrir au printemps de nouvelles zones fleuries à différents endroits du village.

*Les cloches de l'église rythment à nouveau nos journées depuis le 29 juillet 2016. Partagez avec nous votre ressenti à ce sujet.

*Vous avez jusqu'au 31/12/2016 pour vous inscrire sur les listes électorales, en mairie.

* Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qui est en cours d'élaboration nous recherchons des personnes qui ont des compétences dans le domaine de la santé afin de devenir personnes ressources en cas de catastrophes. Merci de vous mettre en contact avec la mairie 05/63/30/51/50

Le secrétariat de la mairie

Nos trois secrétaires Martine Falgas, Claudine Mandrou et Laura Ammerich se rendent à des formations dans le but de mieux vous renseigner. La mairie est fermée dans ce cas et nous vous remercions pour votre compréhension.

Résultats du sondage relatif au débit et à la pression d'eau potable

Grâce à votre participation au sondage relatif au débit et la pression sur le réseau d'eau potable, nous avons maintenant une cartographie plus précise (cf carte ci-dessous) des variations d'alimentation en eau potable.

Munis de vos réponses, nous avons rencontré les services de Véolia qui proposent de poser des enregistreurs de pression sur le réseau; ils seront laissés pendant environ une semaine aux points stratégiques du réseau et dans les zones où des difficultés ont été signalées.

Il est possible que certains d'entre vous reçoivent la visite de techniciens de Véolia pour une évaluation plus fine de leur problème. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Ces enregistrements seront réalisés durant la deuxième quinzaine d'octobre.

Avec ces résultats Véolia effectuera une modélisation qui leur permettra de définir les travaux et améliorations à apporter à notre réseau pour offrir le meilleur service possible.



Sondage eau septembre 2016

